



RÈGLEMENT DU GRAND PRIX « Lutte contre le Gaspillage Alimentaire »

POURQUOI CE CONCOURS ?

La Journée Nationale de l'Alimentation en Établissements de Santé (JNAES) 2019 offre une occasion exceptionnelle de mettre en lumière les établissements les plus engagés et permettre aux autres de s'en inspirer !

ARTICLE 1. PRINCIPE DU CONCOURS

Il s'agit pour l'équipe participante de faire découvrir ses pratiques en matière de lutte contre le gaspillage alimentaire.

ARTICLE 2. CONDITIONS DE PARTICIPATION

La participation au concours est gratuite. Mais attention : seuls peuvent participer au concours les établissements inscrits à la JNAES.

Pour vous inscrire au concours, **avant le 1^{er} juin 2019**, vous avez deux possibilités :

1. remplir le formulaire directement sur le site de la Journée : www.assiette-sante-responsable.org (choisir l'onglet « concours » dans le menu du haut)
2. ou bien nous retourner le formulaire d'inscription à la fin de ce document dûment rempli par : mail à contact@assiette-sante-responsable.org ou par courrier en l'adressant à : becom! concours 110 rue Réaumur 75002 PARIS

Vous recevrez une confirmation de participation.

ARTICLE 3. CONSTITUTION DE VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE

Avant le 18 juin, nous renvoyer :

- le dossier de candidature (ci-après) dûment rempli
- 3 à 5 visuels sur les différentes étapes de votre démarche, au format JPG, en haute définition (maximum 5 Mo)

A nous retourner par :

- mail à contact@assiette-sante-responsable.org
- ou par courrier en l'adressant à : becom! concours 110 rue Réaumur 75002 PARIS

ARTICLE 4. CRITERES DE SELECTION

Le jury se prononcera sur les critères suivants :

- Le dispositif s'inscrit dans une démarche de développement durable 20 points
- La ou les action(s) mises en place sont duplicables 20 points
- L'établissement peut mesurer l'impact de son engagement 20 points
- La place du patient/ résident ou du convive dans le dispositif 10 points
- La communication autour de la démarche (didactique / pédagogique) 10 points
- L'implication des différents services de l'établissement 10 points
- La qualité et l'originalité des photographies envoyées 10 points

ARTICLE 5 : COMPOSITION DU JURY

Les dossiers de candidatures seront examinés par un jury qui se réunira à Paris fin juin.

Ce jury est composé de :

- l'ISA : ???
- Marion BRIANCON-MARJOLLET, Responsable Développement Durable, impliquée dans l'initiative « Maisons Gourmandes » ???
- un représentant du CLAN DEPARTEMENTAL DE LA SARTHE (Comité de Liaison Alimentation Nutrition de la Sarthe), fondateur de la Journée
- un journaliste
- un représentant des organisateurs : AFDN (Association Française des Diététiciens Nutritionnistes) ou ACEHF (Association Culinaire des Etablissements Hospitaliers de France)

ARTICLE 6 : PRIX

3 équipes lauréates seront sélectionnées.

De nombreux lots seront distribués, ils seront très prochainement précisés.

Les prix gagnés ne peuvent être échangés contre de l'argent ou un autre prix.

ARTICLE 7 : ANNONCE DES RESULTATS

Les résultats seront annoncés fin juin 2019, par :

- mail au contact référent désigné dans le dossier de candidature
- sur le site internet
- sur les réseaux sociaux : Facebook, Twitter
- par les médias

ARTICLE 8 : COMMUNICATION

Les équipes lauréates et leurs établissements feront l'objet d'un communiqué de presse adressé à la presse régionale et professionnelle. Ils seront valorisés à travers tout le dispositif de communication de la Journée : site web, réseaux sociaux, newsletter afin de partager leurs bonnes pratiques et leur créativité avec d'autres établissements !



ARTICLE 9 : RESPONSABILITE

Les participants s'engagent à céder leurs droits (photographies, recettes) quel que soit le support de diffusion, sans contrepartie (pécuniaire ou autre). Les membres du jury s'engagent à ne pas dénaturer les éléments reçus et à mentionner l'identité de leurs auteurs à chaque diffusion.

En cas de contestation, une commission tripartite sera mise en place, qui sera habilitée à entendre les parties en conflit et à trancher le litige.

LES DATES A RETENIR !

- **avant le 10 mai** Inscription à la JNAES (obligatoire pour pouvoir participer aux concours)
- **avant le 1er juin :** inscription aux concours (gratuit)
- **avant le 18 juin :** envoi des dossiers de candidatures
- **fin juin :** annonce des lauréats

Partagez vos bonnes pratiques !

Pour tout savoir sur la JNAES :
<https://www.assiette-sante-responsable.org/>

Nous contacter : 01 42 09 04 34
contact@assiette-sante-responsable.org

MERCI A NOTRE PARTENAIRE POUR SA CONTRIBUTION A L'ORGANISATION DE CE CONCOURS :





5^e Journée Nationale de l'Alimentation
en Établissements de Santé

13 juin 2019

www.assiette-sante-responsable.org

FORMULAIRE D'INSCRIPTION « Lutte contre le Gaspillage Alimentaire »

Clôture des inscriptions : le 1^{er} juin 2019

L'ETABLISSEMENT

Nom de l'établissement :

Type d'établissement :

Adresse :

Code postal :

Ville :

L'EQUIPE

Coordonnées du référent du concours

Nom et prénom :

Fonction :

Tél :

E-mail :

NOM, PRENOM ET FONCTION DE LA OU LES PERSONNES DE L'EQUIPE PARTICIPANTE :

Avant le 1^{er} juin, envoi du formulaire **par mail** à contact@assiette-sante-responsable.org **ou par courrier** en l'adressant à : becom! concours 110 rue Réaumur 75002 PARIS.

Vous pouvez également vous **inscrire directement en ligne** www.assiette-sante-responsable.org
(choisir l'onglet « concours » dans le menu du haut).

DOSSIER DE CANDIDATURE Concours « Meilleur Menu-Santé-Responsable »

A nous renvoyer avant le 18 juin 2019

Le 13 juin 2019, votre établissement a réalisé un menu-santé-responsable. Il est temps maintenant, via ce formulaire, de nous en dire plus sur vos initiatives et de nous convaincre que c'est votre « Menu-Santé-Responsable » qui mérite de gagner !

Identification

Nom de l'établissement :
Nom, prénom du chef d'établissement :
Adresse :
CP : Ville
Téléphone : Email :
Nom, prénom du coordonnateur du concours :
Fonction :
Téléphone : Email :
Jours et horaires pour d'éventuels contacts téléphoniques :
.....

Equipe projet

Nom	Prénom	Fonction dans l'établissement

Présentation du projet : partagez vos bonnes pratiques !

Nom du projet :

Quel constat vous a fait prendre conscience qu'il était temps d'agir contre le gaspillage alimentaire ?

Décrivez-nous concrètement vos actions. Est-ce régulier / Ponctuel ? Qui est impliqué ?

**A combien l'établissement estime-t-il l'impact de ces nouvelles pratiques ?
(données chiffrées, évolution en %)**

Communiquez -vous autour de la démarche ? Comment ? Auprès de qui ?

Impliquez-vous les patients, les résidents ou les convives dans le dispositif ?

Quelle est l'implication des différents services de l'établissement ?



5^e Journée Nationale de l'Alimentation
en Établissements de Santé

13 juin 2019

www.assiette-sante-responsable.org

Avez-vous d'autres projets autour de la réduction du gaspillages alimentaires ?

Souhaitez-vous nous faire part d'autre chose ?

**GALERIE DE PHOTOS : JOINDRE ENTRE 3 ET 5 PHOTOGRAPHIES ILLUSTRANT VOTRE OU VOS ACTION(S)
AU FORMAT JPG, EN HAUTE DEFINITION (MAXIMUM 5 MO).**

Engagement de l'établissement

Fait à Date

Signature du représentant légal :

Merci de nous retourner ce dossier dûment rempli avant le 18 juin 2019 :
par mail à contact@assiette-sante-responsable.org
ou par courrier en l'adressant à : becom! concours 110 rue Réaumur 75002 PARIS.

N'oubliez pas de joindre les fiches techniques, les fiches recettes et les photos de vos actions.

Nous contacter : 01 42 09 04 34
contact@assiette-sante-responsable.org